

Bataille pour la réindustrialisation

Cher Père Noël, voici la
liste des produits que
je te demande de
produire à
nouveau en
France



BRIEF.ECO

BRG

Le Haut-Commissariat au Plan (HCP), un organisme placé auprès du Premier ministre, a déclaré [début décembre 2021] que la réindustrialisation de la France était une « urgente nécessité ». Si des économistes plaident en faveur de ce processus, d'autres en soulignent les limites.

L'actualité

Le HCP a présenté la semaine dernière dans un rapport les 900 produits pour lesquels la France enregistre le plus fort déficit commercial, c'est-à-dire dont les importations sont supérieures aux exportations. Ils sont présents dans sept catégories, dont celle des vêtements et accessoires (pulls, montures de lunettes, etc.), celle des équipements de la maison (aspirateurs, tondeuses, etc.) et celle des produits pharmaceutiques (stimulateurs cardiaques, pansements, etc.).

Le HCP note que la France présente « à certains égards les caractéristiques d'une économie de pays en voie de développement », c'est-à-dire qu'elle exporte des produits bruts et qu'elle importe des produits transformés. Il cite l'exemple des pommes de terre : alors que la France en est le premier exportateur mondial, elle importe massivement des chips, en particulier depuis la Belgique.

Tous secteurs confondus, la France enregistre en moyenne chaque année un déficit commercial de 75 milliards d'euros, alors que l'Allemagne réalise un excédent de plus de 200 milliards d'euros, selon le HCP. Or, ajoute-t-il, il n'y a « pas de différence » entre ces deux pays en matière de coût du travail. Parmi les 900 produits épinglés, le HCP souhaite identifier les biens susceptibles d'être produits en France. Selon lui, la réindustrialisation du pays est une « urgente nécessité ».

La désindustrialisation

La réindustrialisation est le phénomène inverse de la désindustrialisation qui consiste, selon l'institut national de statistiques Insee, en une baisse de l'emploi industriel et de la part de l'industrie dans le PIB (la production totale de biens et services) d'un pays. **L'industrie représentait en moyenne 22,7 % du PIB des économies avancées en 2019, contre 26,8 % en 1991**, selon les données de la Banque mondiale, une institution œuvrant dans le domaine du développement.

Dans un ouvrage publié en 1949, l'économiste français Jean Fourastié énonçait la « loi des trois secteurs » selon laquelle **une société moderne, sous l'effet du progrès technique, voit son activité principale successivement passer du secteur primaire (agriculture) au secteur secondaire (industrie), puis au secteur tertiaire (services)**. En 2001, le PDG du fabricant français d'équipements de télécommunication Alcatel, Serge Tchuruk, avait souhaité que son entreprise devienne « sans usine » en sous-traitant l'ensemble de sa production.

Pourquoi réindustrialiser

Si la désindustrialisation est le fait des économies avancées, **certains pays ont toutefois ralenti ce phénomène, comme l'Allemagne à partir de 2000 et la France depuis 2010**. La pandémie de Covid-19, qui a causé des ruptures d'approvisionnement, a fait de la « souveraineté industrielle » un impératif dans les discours politiques de tous bords. « Le risque n'est pas uniquement lié aux pandémies : on peut facilement imaginer que des catastrophes climatiques ou de futures tensions géopolitiques viendront perturber les flux logistiques mondialisés », avance sur son site la Caisse des dépôts, une institution financière publique.

La réindustrialisation a également un impact positif pour l'environnement, en raison du transport des marchandises. « **Les biens manufacturés que nous importons ont en moyenne une intensité carbone supérieure de 58 % à celle qu'ils auraient eue s'ils avaient été fabriqués en France** », souligne le HCP dans son rapport. La réindustrialisation s'effectue à travers le développement des unités productives déjà présentes sur le territoire, la création de nouvelles activités industrielles ou la relocalisation d'unités antérieurement délocalisées.

Fin 2019, près de 3,2 millions de personnes étaient salariées dans l'industrie en France, contre 5,3 millions en 1980, selon les données de l'Insee. Cependant, entre 2017 et 2019, l'industrie a créé plus de 30 000 emplois nets.

Selon le HCP, « un rebond de l'industrie française, perceptible avant l'irruption de la crise sanitaire, semble se confirmer depuis 2017 ».

La politique industrielle

Dans un article publié en septembre, l'économiste Claude Sicard estime que **la France ne peut se réindustrialiser « sans une intervention de l'État », c'est-à-dire sans une politique industrielle**. Selon l'école keynésienne, issue de la pensée de l'économiste britannique John Maynard Keynes (1883-1946), la puissance publique est légitime à intervenir lorsqu'il existe des défaillances de marché.

Or les pouvoirs publics français considèrent « comme alarmant » le « constat de désindustrialisation » depuis les années 2000, écrivent les chercheurs Anne Albert-Cromarias et Alexandre Asselineau dans un article publié en 2016. Ils expliquent qu'après « une période de relatif désengagement » dans les années 1980 et 1990, **l'État mobilise à nouveau la politique industrielle à partir des années 2000**.

Cette inflexion est illustrée par la création en 2004 des pôles de compétitivité ou le lancement en 2012 du Pacte national pour la croissance, la compétitivité et l'emploi, deux programmes visant à restaurer la compétitivité de l'industrie française.

Les limites à la réindustrialisation

La mondialisation, c'est-à-dire l'ouverture des économies nationales à l'international, a entraîné l'émergence de chaînes de valeur mondiales. Cette évolution signifie qu'un produit est désormais fabriqué dans plusieurs pays différents.

Dans un article publié en septembre, l'économiste Isabelle Job-Bazille jugeait « **illusoire de rapatrier l'ensemble des chaînes de valeur** » en France. Au-delà des savoir-faire perdus, cette relocalisation serait, selon elle, « synonyme d'augmentation des prix des biens ».

Dans un article publié début décembre, l'économiste Patrick Artus estimait qu'en raison du coût du travail, seules des activités « largement robotisées » pouvaient être développées en France. En 2020, Olivier Sichel, directeur adjoint de la Caisse des dépôts, mettait également en avant **la réticence « des riverains ou des associations écologistes » à l'implantation de sites industriels**.

Pour aller plus loin

PROGRÈS TECHNIQUE

Dans un article publié en 2012 sur le site de l'OFCE, le centre de recherche en économie de Sciences Po, les chercheurs Sarah Guillou et Lionel Nesta **expliquent que l'une des principales causes de la désindustrialisation, qui s'illustre d'abord par des pertes d'emplois, est le progrès technique**. Ils précisent que si l'industrie voit sa part dans le PIB national reculer, le PIB industriel continue, lui, de progresser.

→ Lire l'article.

SOUVERAINÉTÉ INDUSTRIELLE

Dans un article publié en septembre sur le site Option Finance, un média spécialisé, l'économiste Isabelle Job-Bazille **estime que le moyen le plus facile à mettre en œuvre pour sortir de la dépendance économique est de diversifier les sources d'approvisionnement, de maintenir des filières existantes et d'en développer de nouvelles**, pas nécessairement de relocaliser la production.

→ Lire son analyse.

Source : d'après <https://www.brief.eco/>